

## Projet présenté par M. Marion Dufresne

### Retour de l'Indien Poutavery à Tahiti & reconnaissance des Terres Australes

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Mar B/4 /317, n°17.<sup>1</sup>

Ce texte était très probablement joint à la lettre de Marion au ministre du 31 mars 1771.

En date du 22 février 1771, on trouvera une lettre de Magon et Marion adressée aux administrateurs de l'Isle de France et approuvée par eux, dont le texte se retrouve en grande partie dans ce précis.

Cependant il existe une importante différence entre ce projet et celui présenté en février, et même avec la lettre du 31 mars. On évoque ici « la reconnaissance des terres australes, depuis les 45 degrés jusqu'au 55 de latitude sud ». Il ne s'agit donc plus de faire route directement vers la Tasmanie, en navigant en deçà des 45°, mais bien d'aller sur les traces de Lozier-Bouvet, à la recherche de la fameuse Terre de Gonneville.

---

#### *Précis du projet présenté à M.M. le Général et Intendant des Isles de France et Bourbon, et agréé par eux.*

Messieurs,

Le désir de me rendre utile sous votre administration ne peut s'exercer que sur de nouvelles branches de commerce.

La colonie s'est vue cette année considérablement augmentée par la sagesse de vos mesures pour l'importation des Noirs.

Des objets de culture y ont été apportés. La faveur que vous accordez à tout ce qui est utile en produira sans doute le succès.

Resterions-nous spectateurs oisifs de cette émulation générale que vous avez su animer ?

Non Messieurs, cette inaction serait peu conforme aux sentiments de reconnaissance de la confiance dont vous m'honorez.

Ayant réfléchi que l'ordre de la Cour pour le retour de Poutavery dans sa patrie pouvait, en remplissant cette objet, donner lieu aux spéculations les plus étendues.

Un archipel d'îles peu connu, peut être un continent, fait qu'on ignore les limites de la terre et de la mer. Un hémisphère jusqu'à présent peu connu, présente un vaste champ à des découvertes utiles. Il n'en pourra résulter qu'un bien, tant pour les connaissances géographiques, que pour l'accroissement du commerce de l'Isle de France.

Les terres qu'on cherche à découvrir avoisinent celles dont les productions sont les plus précieuses.

N'en participeraient-elles en rien, n'offriraient-elles aucunes matières à l'activité du commerce ?

Il est peu vraisemblable que cette chaîne d'échange pour laquelle la nature s'est efforcée de rapprocher les peuples les plus éloignés, se trouve interrompue dans les climats les plus heureusement situés.

Le projet, Messieurs, que j'ai l'honneur de présenter renferme, en allant, la reconnaissance des terres australes, depuis les 45 degrés jusqu'au 55 de latitude sud. Ensuite la Nouvelle Zélande, et après avoir remis Poutavery en son île, on reconnaîtrait tout cette [*sic*] archipel d'îles, en parcourant jusqu'aux terres du St Esprit<sup>2</sup>, situées à l'est de la Nouvelle Hollande<sup>3</sup>, lesquelles promettent les plus grands avantages, peu éloignés de l'Isle de France.

---

<sup>1</sup> Une copie de ce document se trouve à la BNF : Nelle Acq. Frse, ms.n°9.432, pièce 66.

<sup>2</sup> *Terres du St Esprit* : Nouvelles-Hébrides.

<sup>3</sup> *Nouvelle Hollande* : Australie

On ne peut dissimuler qu'elle<sup>4</sup> est la clef de l'Asie Orientale, que c'est sur elle que roule, comme sur un pivot, la possibilité de l'exécution de tous les projets qu'on pourrait former.

On ne peut enfin perdre de vue que la nature en déterminant sa position, en formant ses ports, semble l'avoir destinée à être le lien naturel des diverses parties de la terre.

La fortune ne l'aurait-elle remise entre les mains de la France pour la laisser sans agriculture, sans population, toujours au gré d'un commerce aussi incertain qu'inconstant ?

Les secours qui fixeraient les divers objets pourraient paraître onéreux à la métropole, mais on parle à des administrateurs instruits et éclairés.

Les anciennes branches de commerce sont épuisées ou possédées par des puissants rivaux. L'examen réfléchi de ces vérités m'a porté à présenter mes idées au gouvernement, et à lui offrir mes services.

Mes vues et mon courage sont supérieurs à ma fortune pour une pareille opération dont le succès le plus heureux ne sera que pour la nation, où mes successeurs ne pourraient balancer ni mes pertes ni mes dépenses.

C'est d'après ce considéré que j'ai imaginé une compensation dont la réussite deviendrait elle-même une nouvelle matière à l'industrie.

Ci-après mes demandes.

1° Deux moyens bâtiments, armés et approvisionnés aux frais du Roi, excepté la paye des équipages, subsistance que je rembourserai au retour.

2° Toutes les dépenses dans le cours du voyage à mes frais.

3° Je payerai à mon retour les sommes qui me seront avancées pour l'achat d'un second vaisseau dont j'ai besoin.

4° Il me sera fourni, des magasins du Roi, les divers effets dont j'aurai besoin, pour une somme de cent cinquante mille livres environ. Le tout à ma charge de rembourser.

Je n'ai point demandé, Monseigneur, de privilège sur les découvertes que je pourrais faire, ce serait mettre des chaînes à l'industrie. Je verrais même avec plaisir d'autres perfectionner ce que j'aurais commencé.

A cet effet j'ai hypothéqué tous mes biens. J'ai, de plus, fourni un cautionnement de cent cinquante mille livres.

J'ose donc supplier, Monseigneur, votre bienfaisance toujours attentive aux motifs qui animent un citoyen, de prendre le sacrifice en considérations, et si le succès ne répondait pas à mes vœux, de vouloir bien faire obtenir une pension à Madame Marion qui la dédommage du peu que je lui laisserais.

\* \* \*

---

<sup>4</sup> Il s'agit de l'archipel, nom écrit au féminin : « *cette archipel* ».